

Le **civisme**, la **civilité** et la **solidarité** sont trois valeurs fondamentales à une citoyenneté responsable. Chacune d'elles font du citoyen l'acteur d'une vie harmonieuse et épanouie au sein de la communauté.

Être citoyen au sein d'une entreprise revient à adopter une attitude professionnelle au travail. Chaque environnement de travail a ses propres codes, cependant, certains comportements font partie de la base de ce que constitue une attitude professionnelle au travail. Tel que le respect des règles, des collègues, la fiabilité, l'efficacité, la communication, etc.

Les trois valeurs de la citoyenneté sont aussi à respecter en entreprise particulièrement dans le cadre d'un travail collaboratif.

L'attitude professionnelle peut se développer encore grâce à des savoirs être tels que : savoir séparer sa vie privée de sa vie professionnelle, s'impliquer, être dans l'action, etc.